

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00339

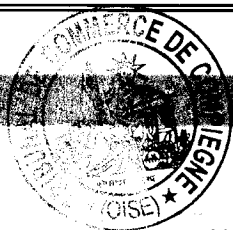
Numéro SIREN : 494 320 179

Nom ou dénomination : ClamInvest

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 3125

CLAMINVEST**DÉPOSÉ LE****12 JUIL. 2018**

Arrêté au 31/12/2017

Tribunal de Commerce de Compiègne
N° 3125
L'un des greffiers assésés

en €		Brut	Dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé	AA	-	-	-	-
Frais d'établissement	AB	- AC	-	-	-
Frais de R et D	AD	- AE	-	-	-
Concessions, brevets	AF	7 234 AG	(6 121)	1 113	4 541
Fonds commercial	AH	- AI	-	-	-
Autres immos incorporelles	AJ	- AK	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	AJA	- AKA	-	-	-
Avances et acptes / imm. inc.	AL	-	-	-	-
Ss tot Immos Incorporelles		7 234	(6 121)	1 113	4 541
Terrains	AN	- AO	-	-	-
Constructions	AP	- AQ	-	-	-
Instal. techn., mat. et out.	AR	- AS	-	-	-
Autres immos corporelles	AT	300 322 AU	(59 020)	241 302	231 340
Immobilisations corporelles en cours	AV	- AW	-	-	-
Av. et acptes / imm. corp.	AX	-	-	-	-
Ss tot Immos Corporelles		300 322	(59 020)	241 302	231 340
Participations	AZ	16 241 043 BA	(190 000)	16 051 043	15 851 769
Créances rattachées particip.	BB	- BC	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	BDA	370 408 BEA	(111 645)	258 763	334 060
Autres titres immobilisés	BDB	455 841 BEB	-	455 841	438 305
Prêts	BF	- BG	-	-	-
Autres immos financières	BH	9 200 860 BI	-	9 200 860	8 157 184
Ss tot Immos Financières		26 268 151	(301 645)	25 966 507	24 781 317
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)		26 575 708	(366 786)	26 208 922	25 017 198
Matières premières, approv.	BL	- BM	-	-	-
En cours prod. biens	BN	- BO	-	-	-
En cours prod. services	BP	- BQ	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	BR	- BS	-	-	-
Marchandises	BT	- BU	-	-	-
Ss tot Stocks		-	-	-	-
Avances et acptes sur cmdes	BV	- BW	-	-	-
Clients et cptes rattachés	BX	16 659 BY	-	16 659	63 838
Autres créances	BZ	1 146 618 CA	(63 469)	1 083 149	791 566
Capital sousc. appelé non versé	CB	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	CD	824 335 CE	(114 820)	709 515	273 345
Instruments de trésorerie - Actif	CDA	- CEA	-	-	-
Disponibilités	CF	1 610 621	-	1 610 621	2 749 381
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		3 598 233	(178 289)	3 419 944	3 878 130
Charges constatées d'avance	CH	8 572	-	8 572	6 874
Charges à répartir	CL	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts	CM	-	-	-	-
Ecart conversion actif	CN	-	-	-	222
TOTAL GENERAL ACTIF		30 182 512	(545 075)	29 637 438	28 902 424

Bilan - Passif

en €		31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	DA	8 870 420	8 870 420
Primes émission, fusion, apport	DB	9 214 555	9 214 555
Ecart de réévaluation	DC	-	-
Ecart d'équivalence	DCA	-	-
Réserve légale	DD	532 277	368 420
Réserves statut. ou contract.	DE	-	-
Réserves réglementées	DF	-	-
Autres réserves	DG	8 735 595	5 622 312
Report à nouveau	DH	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	DI	(53 363)	3 277 140
Subventions d'investissement	DJ	-	-
Provisions réglementées	DK	-	-
TOTAL (I)		27 299 484	27 352 847
Provisions pour risques	DP	-	222
Provisions pour charges	DQ	-	-
TOTAL (II)		-	222
Emprunts obligataires convert.	DS	-	-
Autres emprunts obligataires	DT	-	-
Emp. & dettes / Ets Crédit (6)	DU	12 805	37 768
Emp. & dettes fin. divers	DV	1 920 206	1 020 206
Avances et acomptes / cm des	DW	-	-
Dettes fournisseurs	DX	35 077	38 822
Dettes fiscales et sociales	DY	115 380	133 997
Dettes sur immobilisations	DZ	-	43 515
Autres dettes	EA	232 371	219 617
Instruments de trésorerie - Passif	EAA	-	-
Produits constatés d'avance	EB	533	-
TOTAL (III)		2 316 372	1 493 925
Ecart conv. passif (V)	ED	21 582	55 429
TOTAL GENERAL PASSIF		29 637 438	28 902 424
Renvois :		-	-
(6) Dont concours bancaires	EH	-	-

Compte de résultat

en €		31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	FC	-	-
Production vendue, biens	FF	-	-
Production vendue, services	FI	662 244	690 437
Chiffre d'affaires net	FL	662 244	690 437
Production stockée	FM	-	-
Production immobilisée	FN	-	-
Subvention d'exploitation	FO	-	-
Reprises amortiss. + provisions	FP	13 148	17 380
Autres produits	FQ	7	-
Total pds d'expl. (I)	FR	675 399	707 817
Achats de marchandises	FS	-	-
Variation de stock march.	FT	-	-
Achats de matières premières	FU	-	-
Variation de stock mat. prem.	FV	-	-
Autres achats, charges externes (1)	FW	302 213	198 579
Impôts et taxes	FX	24 547	9 528
Salaires et traitements	FY	357 688	169 035
Charges sociales	FZ	112 805	74 104
Immos : Dot. aux amortissements	GA	58 786	34 904
Immos : Dot. aux dépréciations	GB	-	-
Actif circ. : Dot. provisions	GC	-	-
Risques : Dot. provisions	GD	-	-
Autres charges	GE	292	45 000
Total charges d'expl. (II)	GF	856 330	531 149
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	(180 932)	176 668
Bénéf attr. ou perte tr. (III)	GH	-	-
Perte supp. ou bénéf tr. (IV)	GI	-	-
Produits financiers de port.	GJ	136 394	120 692
Prod. autres valeurs mobil.	GK	17 883	17 269
Autres intérêts et prod. ass.	GL	44 647	17 721
Reprises sur dépréciations	GM	52 186	232 045
Différences pos. de change	GN	-	253
Produits nets / cessions v.m.p.	GO	-	-
Total Produits fin. (V)	GP	251 109	387 980
Dotations financières	GQ	114 828	222
Intérêts & charges assimilés	GR	9 362	40 816
Différence négative de change	GS	2 052	1 216
Charges nettes / cessions v.m.p.	GT	-	-
Total Charges fin. (VI)	GU	126 241	42 254
RESULTAT FINANCIER	GV	124 868	345 727
RES. COURANT AVANT IMPOT	GW	(56 064)	522 394
Produits except.: ope. gestion	HA	-	0
Produits except.: ope. Capital (3)	HB	53 000	8 000 000
Reprises sur provisions et dépréciations	HC	-	-
Total produits except. (VII)	HD	53 000	8 000 000
Charges except.: ope. gestion	HE	228	574
Charges except.: ope. Capital (2)	HF	53 864	5 019 461
Dotations exceptionnelles	HG	-	-
Total charges except. (VIII)	HH	54 092	5 020 035
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	(1 092)	2 979 965
Participation des salaires (IX)	HJ	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	HK	(3 792)	225 220
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	979 508	9 095 798
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	1 032 871	5 818 658
BENEFICE OU PERTE	HN	(53 363)	3 277 140
Renvois :			
(1) Dont Crédit bail	HP	-	-
(2) Dont VNC	HQ	51 596	5 019 461
(3) Dont Prod. des éltés d'actif cédés	HR	53 000	8 000 000

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE **Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 29 637 437,52 €, et le compte de résultat, faisant apparaître une perte de 53 363,14 €.
Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

~~La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.~~

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	5 634,00	1 600,00	-	7 234,00
Autre Immo Incorp	-	-	-	-
Agencements instal	37 040,31	12 406,23	-	49 446,54
Matériel de transport	137 457,00	-	103 457,00	34 000,00
Matériel de bureau	47 040,26	9 421,97	645,50	55 816,73
Mobilier de bureau	9 127,75	44 288,51	-	53 416,26
Mécénat	58 442,56	49 200,00	-	107 642,56
Titres de participation	16 041 768,55	199 274,47	-	16 241 043,02
Autres titres immobilisés	936 195,29	17 535,59	127 482,47	826 248,41
Autres immos financières	8 157 183,65	2 436 689,46	1 414 073,10	9 179 800,01
Dépôts	-	21 060,00	-	21 060,00
Immos en cours	-	-	-	-
TOTAL	25 429 889,37	2 791 476,23	1 645 658,07	26 575 707,53

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	1 093,20	5 027,46	-	6 120,66
Agencements instal	511,74	5 350,42	-	5 862,16
Matériel de transport	52 335,05	25 589,50	52 117,61	25 806,94
Matériel de bureau	3 860,71	16 373,97	388,50	19 846,18
Mobilier de bureau	1 060,33	6 444,52	-	7 504,85
TOTAL	58 861,03	58 785,87	52 506,11	65 140,79

2.4. Actif circulant

Les stocks de marchandises ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti (P.E.P.S.).

Aucun élément du stock n'a été produit par l'entreprise.

L'actif circulant n'incorpore aucun montant au titre des intérêts.

2.5. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	9 200 860,01	9 069 474,19
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	16 659,43	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	100,00	
Organismes sociaux		
Groupe et associés	960 304,13	
Etat et collectivités publiques	185 896,09	
Autres créances		
Charges constatées d'avance	8 571,53	375,46
TOTAL	10 372 391,19	9 069 849,65

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 804,54	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 077,19	
Personnel et comptes rattachés	72 214,00	
Dettes fiscales et sociales	43 165,57	
Groupes et associés	1 920 205,97	
Autres dettes	232 370,96	
Produits constatés d'avance	533,16	
TOTAL	2 316 371,39	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	222,43		222,43	-
Titres de participations	190 000,00			190 000,00
Immobilisations financières	163 830,68		52 185,75	111 644,93
Autres prov. dépréciation	63 461,23	114 827,83		178 289,06
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	417 514,34	114 827,83	52 408,18	479 933,99

dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	114 827,83	- 52 185,75
----------------------------	--	------------	----------------

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	131 385,82
Clients, factures à établir	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	14 124,72
TOTAL	145 510,54

4.2. Avoirs à établir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Clients, avoirs à établir	7 200,00
TOTAL	7 200,00

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	8 571,53		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	63,00
Fournisseurs factures non parvenues	17 932,74
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	13 450,00
Personnel, autres charges à payer	
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	5 329,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	4 011,41
Etat, charges à payer	19 383,00
Divers charges à payer	221,87
Intérêts courus	-

4.6. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	d'exploitation	financiers	exceptionnels
	533,16		

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2017)
Participations de 10% à 100 % du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	100 000	201 436	10,00%	37 560
STOKOCORP	41 689 843	(20 465 762)	31,78%	151 257
MIRAGE	90 000	(158 413)	100,00%	(26 183)
RIVALDI EXPANSION	100 000	(25 810)	100,00%	39 443
VESTINVEST	3 000	47 860	37,53%	25 635
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	0	85,00%	(24 631)
ECURIE LACAMIA COMPETITIONS	16 000	(407)	99,99%	(62 720)
ABELIA	1 000	-	100,00%	1er exercice 31/12/2018
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	-	70,00%	1er exercice 31/12/2018

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	9 170 683,19	
STOKOCORP		
MIRAGE	80 818,89	70 669,12
RIVALDI EXPANSION	63 203,73	
VESTINVEST	299 723,47	
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	378 612,00	
ECURIE LACAMIA COMPETITIONS	154 277,60	
ABELIA	327,87	
AUMALE DEVELOPPEMENT		
TOTAL	10 147 646,75	70 669,12

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecarts de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Pertes de change	Gains de change
	21 582,43
2 051,82	
2 051,82	21 582,43

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

La société CLAMINVEST, société mère, a intégré fiscalement le groupe constitué avec ses filles, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION et SC ECURIE LACAMIA COMPETITION, à compter du 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

"CLAMINVEST"

Société par actions simplifiée au capital de 8.870.420 euros

Siège social : CHANTILLY (60500) - 64, avenue du Maréchal Joffre

RCS COMPIEGNE 494 320 179

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2018

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille dix-huit, le trente juin, à 8 heures, les associés de la société CLAMINVEST (ci-après la "**Société**"), société par actions simplifiée au capital de 8 870 420 euros divisé en 1 774 084 actions de 5 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, identifiée au système SIREN sous le numéro RCS 494 320 179, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social de la Société, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Jean Jacques NAMANI en sa qualité de Président de la Société.

~~La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, absente, est excusée.~~

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de la Société, permet de constater que tous les associés sont présents [ou représentés].

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, étant composée de la totalité des associés peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Présentation du rapport du Président ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Approbation des conclusions du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Quitus à consentir au Président de la Société pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

W

- Délégation de pouvoirs à donner en vue des formalités.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie des convocations adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes ;
- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les rapports du Commissaire aux Comptes et le texte des résolutions proposées ont été communiqués ou mis à la disposition des associés et qu'il a été répondu aux demandes de renseignements des associés conformément aux statuts.

L'Assemblée Générale donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part de l'Assemblée.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du Président ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par un associé.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise des informations relatives aux dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39.4 du code général des impôts figurant dans le rapport de gestion,

- (i) prend acte de l'absence de dépenses et charges somptuaires non déductibles au cours de l'exercice écoulé, et
- (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à 16 140 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION



L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, laquelle s'élève à un montant de 53 363,14 €, de la manière suivante :

- Au compte réserve spéciale constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI, concernant l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants, la somme de..... 405,00 €
- Au compte report à nouveau débiteur, la somme de 53 768,14 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En application des dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président de la Société, ~~quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.~~

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

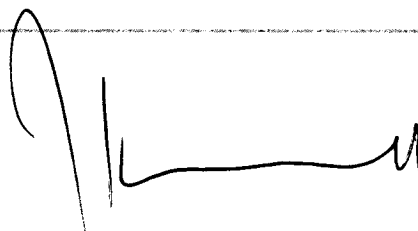
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Jean Jacques NAMANI





KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

EX. GREFFE

ClamInvest S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

ClamInvest S.A.S.

64, avenue du Maréchal Joffre
60500 Chantilly

Ce rapport contient 12 pages

Référence : ALS/MIB/LD



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

ClamInvest S.A.S.

Siège social : 64, avenue du Maréchal Joffre
60500 Chantilly
Capital social : € 8.870.420

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ClamInvest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

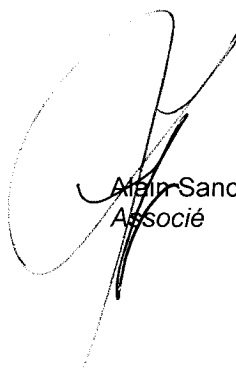
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Creil, le 18 juin 2018

KPMG S.A.



Alain Sanchez
Associé

Bilan - Actif

en €		Brut	Dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
<i>Capital souscrit non appelé</i>	AA	-	-	-	-
Frais d'établissement	AB	-	AC	-	-
Frais de R et D	AD	-	AE	-	-
Concessions, brevets	AF	7 234	AG (6 121)	1 113	4 541
Fonds commercial	AH	-	AI	-	-
Autres immos incorporelles	AJ	-	AK	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	AJA	-	AKA	-	-
Avances et acptes / imm. inc.	AL	-	-	-	-
<i>Ss tot Immos Incorporelles</i>		7 234	(6 121)	1 113	4 541
Terrains	AN	-	AO	-	-
Constructions	AP	-	AQ	-	-
Instal. techn., mat. et out.	AR	-	AS	-	-
Autres immos corporelles	AT	300 322	AU (59 020)	241 302	231 340
Immobilisations corporelles en cours	AV	-	AW	-	-
Av. et acptes / imm. corp.	AX	-	-	-	-
<i>Ss tot Immos Corporelles</i>		300 322	(59 020)	241 302	231 340
Participations	AZ	16 241 043	BA (190 000)	16 051 043	15 851 769
Créances rattachées particip.	BB	-	BC	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	BDA	370 408	BEA (111 645)	258 763	334 060
Autres titres immobilisés	BDB	455 841	BEB	455 841	438 305
Prêts	BF	-	BG	-	-
Autres immos financières	BH	9 200 860	BI	9 200 860	8 157 184
<i>Ss tot Immos Financières</i>		26 268 151	(301 645)	25 966 507	24 781 317
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)		26 575 708	(366 786)	26 208 922	25 017 198
Matières premières, approv.	BL	-	BM	-	-
En cours prod. biens	BN	-	BO	-	-
En cours prod. services	BP	-	BQ	-	-
Produits intermédiaires et finis	BR	-	BS	-	-
Marchandises	BT	-	BU	-	-
<i>Ss tot Stocks</i>		-	-	-	-
Avances et acptes sur cmde	BV	-	BW	-	-
Clients et cptes rattachés	BX	16 659	BY	16 659	63 838
Autres créances	BZ	1 146 618	CA (63 469)	1 083 149	791 566
Capital sousc. appelé non versé	CB	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	CD	824 335	CE (114 820)	709 515	273 345
Instruments de trésorerie - Actif	CDA	-	CEA	-	-
Disponibilités	CF	1 610 621	-	1 610 621	2 749 381
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		3 598 233	(178 289)	3 419 944	3 878 130
Charges constatées d'avance	CH	8 572	-	8 572	6 874
Charges à répartir	CL	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts	CM	-	-	-	-
Ecart conversion actif	CN	-	-	-	222
TOTAL GENERAL ACTIF		30 182 512	(545 075)	29 637 438	28 902 424

Bilan - Passif

en €		31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	DA	8 870 420	8 870 420
Primes émission, fusion, apport	DB	9 214 555	9 214 555
Ecart de réévaluation	DC	-	-
Ecart d'équivalence	DCA	-	-
Réserve légale	DD	532 277	368 420
Réserves statut. ou contract.	DE	-	-
Réserves réglementées	DF	-	-
Autres réserves	DG	8 735 595	5 622 312
Report à nouveau	DH	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	DI	(53 363)	3 277 140
Subventions d'investissement	DJ	-	-
Provisions réglementées	DK	-	-
	TOTAL (I)	27 299 484	27 352 847
Provisions pour risques	DP	-	222
Provisions pour charges	DQ	-	-
	TOTAL (II)	-	222
Emprunts obligataires convert.	DS	-	-
Autres emprunts obligataires	DT	-	-
Emp. & dettes / Ets Crédit (6)	DU	12 805	37 768
Emp. & dettes fin. divers	DV	1 920 206	1 020 206
Avances et acomptes / cmde	DW	-	-
Dettes fournisseurs	DX	35 077	38 822
Dettes fiscales et sociales	DY	115 380	133 997
Dettes sur immobilisations	DZ	-	43 515
Autres dettes	EA	232 371	219 617
Instruments de trésorerie - Passif	EAA	-	-
Produits constatés d'avance	EB	533	-
	TOTAL (III)	2 316 372	1 493 925
Ecart conv. passif (V)	ED	21 582	55 429
	TOTAL GENERAL PASSIF	29 637 438	28 902 424
Renvois :		-	-
(6) Dont concours bancaires	EH	-	-

Compte de résultat

en €		31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	FC	-	-
Production vendue, biens	FF	-	-
Production vendue, services	FI	662 244	690 437
Chiffre d'affaires net	FL	662 244	690 437
Production stockée	FM	-	-
Production immobilisée	FN	-	-
Subvention d'exploitation	FO	-	-
Reprises amortiss. + provisions	FP	13 148	17 380
Autres produits	FQ	7	-
Total pds d'expl. (I)	FR	675 399	707 817
Achats de marchandises	FS	-	-
Variation de stock march.	FT	-	-
Achats de matières premières	FU	-	-
Variation de stock mat. prem.	FV	-	-
Autres achats, charges externes (1)	FW	302 213	198 579
Impôts et taxes	FX	24 547	9 528
Salaires et traitements	FY	357 688	169 035
Charges sociales	FZ	112 805	74 104
Immos : Dot. aux amortissements	GA	58 786	34 904
Immos : Dot. aux dépréciations	GB	-	-
Actif circ. : Dot. provisions	GC	-	-
Risques : Dot. provisions	GD	-	-
Autres charges	GE	292	45 000
Total charges d'expl. (II)	GF	856 330	531 149
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	(180 932)	176 668
Bénéf. attr. ou perte tr. (III)	GH	-	-
Perte supp. ou bénéf. tr. (IV)	GI	-	-
Produits financiers de part.	GJ	136 394	120 692
Prod. autres valeurs mobil.	GK	17 883	17 269
Autres intérêts et prod. ass.	GL	44 647	17 721
Reprises sur dépréciations	GM	52 186	232 045
Différences pos. de change	GN	-	253
Produits nets / cessions v.m.p.	GO	-	-
Total Produits fin. (V)	GP	251 109	387 980
Dotations financières	GQ	114 828	222
Intérêts & charges assimilés	GR	9 362	40 816
Différence négative de change	GS	2 052	1 216
Charges nettes / cessions v.m.p.	GT	-	-
Total Charges fin. (VI)	GU	126 241	42 254
RESULTAT FINANCIER	GV	124 868	345 727
RES. COURANT AVANT IMPOT	GW	(56 064)	522 394
Produits except.: ope. gestion	HA	-	0
Produits except.: ope. Capital (3)	HB	53 000	8 000 000
Reprises sur provisions et dépréciations	HC	-	-
Total produits except. (VII)	HD	53 000	8 000 000
Charges except.: ope. gestion	HE	228	574
Charges except.: ope. Capital (2)	HF	53 864	5 019 461
Dotations exceptionnelles	HG	-	-
Total charges except. (VIII)	HH	54 092	5 020 035
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	(1 092)	2 979 965
Participation des salaires (IX)	HJ	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	HK	(3 792)	225 220
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	979 508	9 095 798
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	1 032 871	5 818 658
BENEFICE OU PERTE	HN	(53 363)	3 277 140
Renvois :			
(1) Dont Crédit bail	HP	-	-
(2) Dont VNC	HQ	51 596	5 019 461
(3) Dont Prod. des éltés d'actif cédés	HR	53 000	8 000 000

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE **Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 29 637 437,52 €, et le compte de résultat, faisant apparaître une perte de 53 363,14 €.
Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

~~La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale~~
a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	5 634,00	1 600,00	-	7 234,00
Autre Immo Incorp	-	-	-	-
Agencements instal	37 040,31	12 406,23	-	49 446,54
Matériel de transport	137 457,00	-	103 457,00	34 000,00
Matériel de bureau	47 040,26	9 421,97	645,50	55 816,73
Mobilier de bureau	9 127,75	44 288,51	-	53 416,26
Mécénat	58 442,56	49 200,00	-	107 642,56
Titres de participation	16 041 768,55	199 274,47	-	16 241 043,02
Autres titres immobilisés	936 195,29	17 535,59	127 482,47	826 248,41
Autres immos financières	8 157 183,65	2 436 689,46	1 414 073,10	9 179 800,01
Dépôts	-	21 060,00	-	21 060,00
Immos en cours	-	-	-	-
TOTAL	25 429 889,37	2 791 476,23	1 645 658,07	26 575 707,53

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	1 093,20	5 027,46	-	6 120,66
Agencements instal	511,74	5 350,42	-	5 862,16
Matériel de transport	52 335,05	25 589,50	52 117,61	25 806,94
Matériel de bureau	3 860,71	16 373,97	388,50	19 846,18
Mobilier de bureau	1 060,33	6 444,52	-	7 504,85
TOTAL	58 861,03	58 785,87	52 506,11	65 140,79

2.4. Actif circulant

Les stocks de marchandises ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti (P.E.P.S.).

Aucun élément du stock n'a été produit par l'entreprise.

L'actif circulant n'incorpore aucun montant au titre des intérêts.

2.5. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	9 200 860,01	9 069 474,19
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	16 659,43	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	100,00	
Organismes sociaux		
Groupe et associés	960 304,13	
Etat et collectivités publiques	185 896,09	
Autres créances		
Charges constatées d'avance	8 571,53	375,46
TOTAL	10 372 391,19	9 069 849,65

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 804,54	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 077,19	
Personnel et comptes rattachés	72 214,00	
Dettes fiscales et sociales	43 165,57	
Groupes et associés	1 920 205,97	
Autres dettes	232 370,96	
Produits constatés d'avance	533,16	
TOTAL	2 316 371,39	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	222,43		222,43	-
Titres de participations	190 000,00			190 000,00
Immobilisations financières	163 830,68		52 185,75	111 644,93
Autres prov. dépréciation	63 461,23	114 827,83		178 289,06
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	417 514,34	114 827,83	52 408,18	479 933,99

dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	114 827,83	- 52 185,75
----------------------------	--	------------	----------------

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

~~La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :~~

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	131 385,82
Clients, factures à établir	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	14 124,72
TOTAL	145 510,54

4.2. Avoirs à établir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Clients, avoirs à établir	7 200,00
TOTAL	7 200,00

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	8 571,53		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	63,00
Fournisseurs factures non parvenues	17 932,74
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	13 450,00
Personnel, autres charges à payer	
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	5 329,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	4 011,41
Etat, charges à payer	19 383,00
Divers charges à payer	221,87
Intérêts courus	-

4.6. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	d'exploitation	financiers	exceptionnels
	533,16		

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2017)
Participations de 10% à 100 % du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	100 000	201 436	10,00%	37 560
STOKOCORP	41 689 843	(20 465 762)	31,78%	151 257
MIRAGE	90 000	(158 413)	100,00%	(26 183)
RIVALDI EXPANSION	100 000	(25 810)	100,00%	39 443
VESTINVEST	3 000	47 860	37,53%	25 635
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	0	85,00%	(24 631)
ECURIE LACAMIA COMPETITIONS	16 000	(407)	99,99%	(62 720)
ABELIA	1 000	-	100,00%	1er exercice 31/12/2018
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	-	70,00%	1er exercice 31/12/2018

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	9 170 683,19	
STOKOCORP		
MIRAGE	80 818,89	70 669,12
RIVALDI EXPANSION	63 203,73	
VESTINVEST	299 723,47	
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	378 612,00	
ECURIE LACAMIA COMPETITIONS	154 277,60	
ABELIA	327,87	
AUMALE DEVELOPPEMENT		
TOTAL	10 147 646,75	70 669,12

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecart de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Pertes de change	Gains de change
	21 582,43
2 051,82	
2 051,82	21 582,43

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

La société CLAMINVEST, société mère, a intégré fiscalement le groupe constitué avec ses filles, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION et SC ECURIE LACAMIA COMPETITION, à compter du 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.